

TENNIS DE TABLE

Championnat de France des Régions

2015

Sport Adapté



Ry la ville
La Roche-sur-Yon

vendredi 18 & samedi 19 décembre

Salle spécialisée Les Terres Noires Rue Dauger 85000 La Roche sur Yon



Fédération
Française
du Sport
Adapté



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS



Sommaire

Mots d'accueil	3
Bienvenue à la Roche - sur - Yon	7 à 8
Visite en Vendée	9 à 10
Notre région les pays de la Loire	11
Accès sur le lieu de la compétition	12
Présentation du COL	13
Programme Prévisionnel	14
Informations Générales	15
Précisions Techniques	16 à 20
Fiche association	21
Fiche d'inscription par Equipe D1 – D2 – D3	22 à 24
Fiche de demande de dérogation	25
Fiche d'autorisation d'hospitalisation	26
Fiche récapitulative	27
Contacts Commission Sportive Tennis de Table FFSA	28
Liste des Hébergements	29

Mots d'accueil

Créée en septembre 2000, la section Sport Adapté du club de Tennis de Table de la Roche-sur-Yon regroupe, aujourd'hui, près de 25 licencié(e)s (de tous âges) en situation de déficience ou de handicap mental. En provenance des quatre coins du département de la Vendée, les licencié(e)s de notre section Sport Adapté participent activement à la dynamique et aux résultats sportifs du club.

Fort de ses 15 années d'existence et d'expérience, le club de Tennis de Table Yonnais s'est spécialisé dans l'accueil de ce public en situation de handicap mental en proposant des activités adaptées et diversifiées (loisirs, initiation, perfectionnement) de quoi répondre à l'ensemble des pratiques sportives que chaque licencié(e) est en droit d'attendre, qu'il soit en situation de handicap ou non.

Encadrés par des personnes expérimentées (brevetées d'Etat) aux qualités humaines reconnues, nos licencié(e)s trouvent à la fois dans le club un lieu de pratique sportive (avec des entraînements dirigés hebdomadaires pérennisés, adaptés au niveau de chacun) mais aussi un lieu de vie, de rencontre et de respect où la barrière du handicap tend à s'estomper lorsqu'on apprend à connaître l'autre et à en accepter les différences.

La pratique sportive comme vecteur d'intégration et d'acceptation de soi prend alors tout son sens. Bien évidemment, rien de cela n'aurait été possible sans la précieuse contribution de la Ville de La Roche-sur-Yon qui met à disposition de nos licencié(e)s l'une des plus belles salles spécialisées de Tennis de Table de la région des Pays de La Loire.

Ainsi, au fil des années, le palmarès de nos sportifs yonnais Sport Adapté s'est étoffé : en 2014, Julien est Champion Régional en D1 ; en 2015, Jean-Félix est Champion Régional et Vice-Champion de France en D2 ; Matthieu termine médaillé de bronze aux derniers Championnats de France Jeunes (- de 21 ans) tout comme Flavie (- de 18 ans).

Aussi, après l'organisation des Championnats de France TTSA (2007- 2009), du Championnat Régional en 2011 ainsi que notre participation aux Championnats d'Europe INAS en 2012, le club de Tennis de Table La Roche Vendée s'est vu confier l'organisation de la Coupe de France des Régions Sport Adapté **les 18 et 19 décembre 2015**. Cette compétition nationale devrait réunir près de **200 sportifs** représentant nos ligues et régions avec notamment la participation attendue des joueurs et joueuses de l'équipe de France évoluant sur le circuit international (Championnats du Monde/Jeux Olympiques...). Cette compétition désignera les équipes de Ligue championnes de France en Divisions 1, 2 et 3.

Alors que le comité d'organisation est en plein travail pour faire de cette rencontre nationale un temps fort sur le calendrier des compétitions Sport Adapté, nos remerciements se tournent d'ores et déjà vers les 50 bénévoles et partenaires qui seront à pied d'œuvre pour accueillir dans les meilleures conditions possibles toutes les délégations sportives témoignant du formidable investissement de tous les acteurs du secteur associatif pour la reconnaissance de la pratique du sport pour TOUS.

Valérie Robert

Présidente du TTRV et présidente du COL



Mesdames, Messieurs,

La Ligue du Sport Adapté des Pays de la Loire est heureuse de vous accueillir dans la Région la plus sportive de France et plus particulièrement en Vendée, pour cette Coupe de France des Régions de Tennis de Table.

Forts de la réalisation de compétitions organisées auparavant et plus particulièrement en 2012 avec le Mondial de Futsal et l'open international de Tennis de Table, nous ne doutons pas de la qualité d'accueil qui vous sera réservé par les organisateurs.

Le Département de la Vendée est, en Pays de la Loire, le département où la pratique du Tennis de Table est la plus importante et cette manifestation nationale ne pourra être que des plus bénéfiques afin de dynamiser, encore plus, la pratique de la discipline sur l'ensemble du territoire ligérien.

L'ensemble des membres du Comité Directeur de la Ligue du Sport Adapté des Pays de la Loire se joint à moi afin de remercier les dirigeants associatifs, l'ensemble des bénévoles, les arbitres qui vont s'investir durant toute la compétition car, sans eux rien ne serait possible

Nos remerciements vont également en direction des partenaires institutionnels et privés qui, grâce à leur soutien financier et matériel, permettent cette réalisation

Nous souhaitons pleine réussite à l'ensemble des délégations qui vont participer à ce tournoi dans le respect des règles, le fairplay et la convivialité,

Bon séjour en terre vendéenne et bonne compétition à toute et à tous

Pour La ligue des Pays de la Loire.

Le Président

Richard Magnette



C'est avec le plus grand plaisir que la ville de La Roche-sur-Yon accueille la Coupe de France des Régions de Tennis de Table FFSA les 18 et 19 Décembre prochains.

Le sport tient une place importante dans la vie de l'ensemble des yonnais. Ces deux jours enthousiasmeront sans aucun doute les amateurs de sport. Près de 200 sportifs, représentants ou encore dirigeants feront découvrir la section sport adapté du tennis de table.

Au-delà de tous clivages, il est indispensable de souligner l'importance de s'attacher au dépassement du concept de handicap et de valoriser les performances et les exploits de chacun. Le sport se doit d'être un vecteur d'intégration et d'acceptation de soi !

Je tiens d'ores et déjà à remercier les bénévoles et les partenaires qui participent à la concrétisation de ces championnats et à sa réussite !

Le cœur des sportifs yonnais va battre au rythme de la petite balle !

Sportivement.

Luc BOUARD

Maire de La Roche-sur Yon
Président de La Roche-sur-Yon Agglomération



Bienvenue à la Roche - sur - Yon

Ville nouvelle créée en 1804 par Napoléon, La Roche-sur-Yon se situe au centre du département de la Vendée.

La Roche-sur-Yon compte aujourd'hui près de 55 000 habitants. A 30 minutes des plages, à 40 minutes de sa voisine Nantes, desservie par le TGV et connectée directement au réseau autoroutier de l'Ouest, la ville est le principal pôle économique du département et fait partie intégrante de la dynamique atlantique.



L'importance de son réseau associatif et la forte implication des citoyens dans la vie de la cité façonnent également le visage de la ville.

La place Napoléon

C'est le lieu identitaire de La Roche-sur-Yon et de la Vendée. Sa valorisation passe par un nouveau partage des espaces.

L'eau est un élément important. Quatre bassins (largeur 20m-longueur 50m) d'une profondeur de 20 cm à 1,40m sont alimentés à 100% en eau pluviale récupérée depuis les toitures autour de la place. Des poissons peuplent ces bassins et une grande variété de végétaux, quelque 10 000 espèces, se développent dans ces bassins.

C'est dans les bassins que "Les Animaux de la Place" imaginés par François Delarozière prennent vie. Manettes et leviers peuvent être actionnés par le public pour mettre en mouvement ces sculptures mécaniques.



Le théâtre municipal

Une salle de spectacle provisoire fonctionna sous les halles à partir de 1812. En 1842, la ville de Bourbon-Vendée décide de construire un théâtre place des Vieilles casernes en face de la Préfecture.

Construit en pierre de Luçon, l'édifice s'inscrit dans l'histoire du théâtre moderne apparu au XVIII^e siècle avec une salle en forme « de fer à cheval » comme dans les théâtres à l'italienne.

La décoration intérieure (coupole et pourtour des loges) est l'œuvre de l'artiste Louis-Lucien Penne. Restauré en 2004, le théâtre a retrouvé l'aspect qu'il avait à l'époque de sa création vers 1845 et de sa première restauration en 1888.



Le Haras, Boulevard des Etats-Unis



Construit en 1843, le haras s'étend sur une surface de 4,5 ha au sud-ouest du pentagone. Cet édifice constitue un lieu exceptionnel en plein cœur de la cité.

Visite en Vendée

La Vendée est un département français traversé par la rivière éponyme, affluent de la Sèvre Niortaise et situé dans la région des Pays de la Loire. Le département a pour préfecture une ville napoléonienne : La Roche-sur-Yon. Les habitants de la Vendée sont les Vendéens.

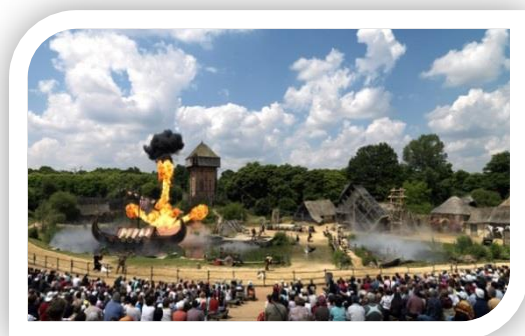
Elle accueille près de cinq millions de touristes chaque année, ce qui en fait le premier département touristique de la façade atlantique et le deuxième de France. Plusieurs stations balnéaires offrent un vaste panel de loisirs.

Le tourisme s'est développé principalement sur la côte mais également dans le Bocage (Cinésécénie et Grand Parc du Puy du Fou) et dans le Sud-Vendée (Venise verte) ou encore la ville de La Roche sur Yon.

Le Vendée Globe se déroule tous les quatre ans, Le départ 2016 aura lieu au mois de novembre aux Sables-d'Olonne en Vendée (France).

Le Puy du Fou

Depuis plus de 30 ans ! L'aventure du Puy du Fou.



Lorsque le château du Puy du Fou a été découvert le 13 juin 1977, il n'était plus que ruines et orties. 30 ans plus tard le Puy du Fou, créé par Philippe De Villiers, est salué comme une réussite mondiale avec plus de 1,5 million de visiteurs chaque année. Voici les jalons de 30 ans d'histoire...

Le Vendée Globe

Le tour du monde par les trois caps



Le parcours du Vendée Globe témoigne de la pureté et souvent de la simplicité conceptuelle des grands évènements. Réaliser le tour du monde à la voile, d'Ouest en Est, par les trois grands caps de Bonne Espérance, Leeuwin et Horn.

Une longue descente de l'océan Atlantique, la traversée périlleuse des mers du sud avec d'abord l'Océan Indien et ses mers croisées puis l'océan Pacifique, le plus grand océan du monde. Enfin la remontée de l'Atlantique et le retour vers Les Sables d'Olonne, point de départ et d'arrivée de l'Everest des mers. Analyse des partiels du tour de la planète mer...

Notre région : Les Pays de la Loire

Les Pays de la Loire sont une région du Grand Ouest français regroupant les départements de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée.



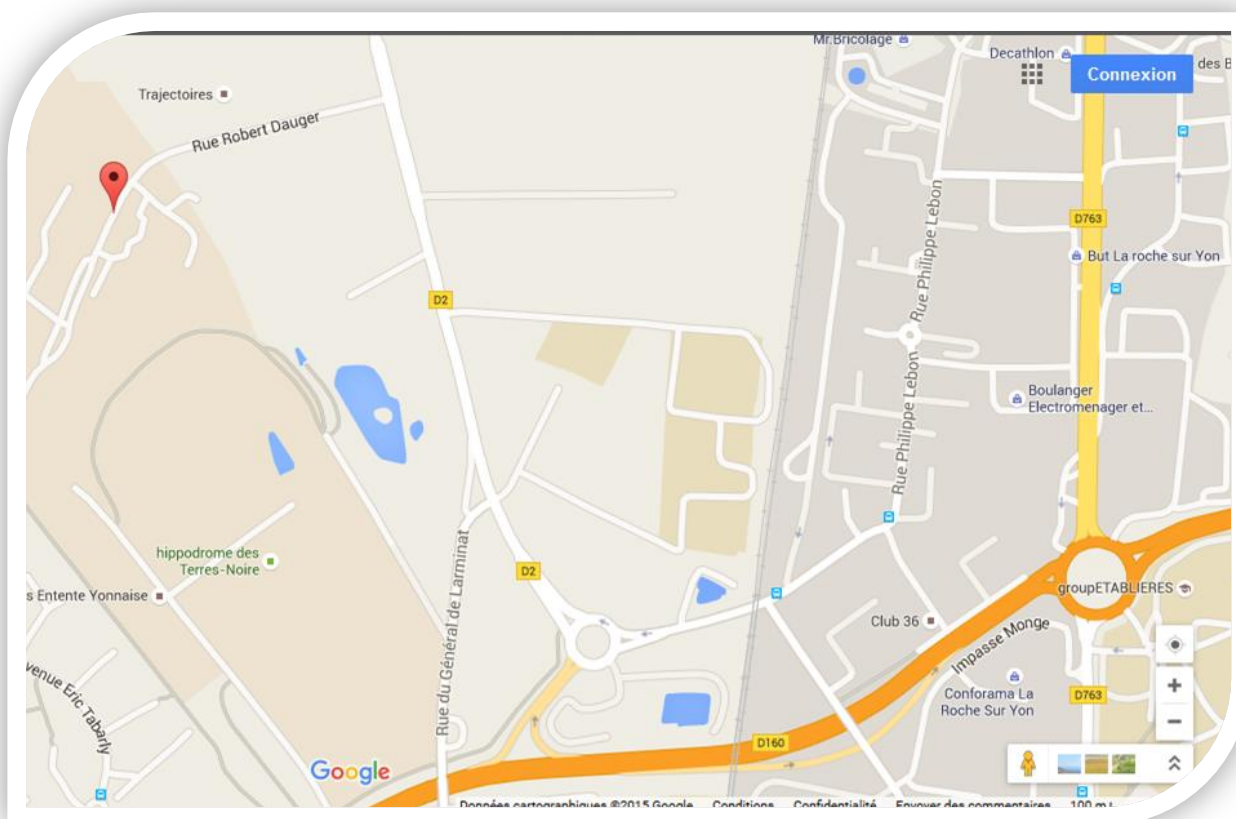
La région des Pays de la Loire s'étend sur 32 082 km². Elle tire son nom de la Loire qui traverse deux des cinq départements qui la composent avant de se jeter dans l'océan Atlantique.

Au 1er janvier 2012, la population des Pays de la Loire était de 3 632 614 habitants, contre 3 571 495 en 2010. Les grandes concentrations de population s'organisent autour des sept grands pôles urbains qui dépassent les 100 000 habitants : Nantes, Angers, Le Mans, La Roche-sur-Yon, Cholet, Saint-Nazaire et Laval.

La Loire-Atlantique et la Vendée sont les deux départements qui ont apporté du dynamisme à la démographie régionale. La Région des Pays de la Loire est également reconnue pour ces nombreux châteaux :



Accès sur le lieu de la compétition



Adresse



Complexe sportif les Terres Noires
Salle de tennis de table
Rue Robert DAUGER
85000 LA ROCHE SUR YON

Le Comité d'Organisation Local

Présidente

VALERIE ROBERT

Trésorière

LENAÏCK EUTROPE

Secrétaire Général

ANTHONY GIRAUD

Responsable Commission Sportive

HERVE SOULARD

Responsable Commission Médicale

LAURENCE BOLTEAU

Responsable Commission Arbitrage

ETIENNE CHOQUET

Responsable Commission Communication

Marcel ARVIS

Responsable Commission Hébergement /Restauration

Maria CLEMENT / EMILIE PELLETIER

Responsable Commission Récompenses

STEPHANE CHAIGNEAU

Responsable Commission Dvp Durable

MARTIN SOULARD

Directeur Technique Fédéral / Conseiller Technique National FFSA en charge du Tennis de Table

Yves DRAPEAU

Directeur Sportif Fédéral Tennis de Table FFSA

Hervé SOULARD



Contact

Tennis de Table Roche Vendée

Route de Mouilleron – 85000 LA ROCHE SUR YON

Tel : 06 82 18 36 61 – Mail : chpttsa2015@outlook.fr

Le Programme prévisionnel

Vendredi 18 Décembre

- ❖ 10h à 12h30 **Accueil des équipes - Complexe Sportif des Terres Noires**
Echauffement
- ❖ 11h30 à 12h30 Réunion des Arbitres / site Lycée St François d'assise
- ❖ 12h00 Repas
- ❖ 13h30 à 14h Echauffement
- ❖ 13h30 **Réunion des entraîneurs et dirigeants**
- ❖ 14h 00 **Début de la compétition**
- ❖ 19h 00 Fin des compétitions 1^{ère} journée
- ❖ 20h 00 **Dîner animé**

Samedi 19 Décembre

- ❖ 10h à 12h30 Echauffement
Réunion coach information commission CNTTSA
- ❖ 10h à 12h30 : **Compétitions**
- ❖ 12h30 à 13h30 Déjeuner
- ❖ 14h-16h30 **Suite des compétitions phase finale et de classement**
- ❖ 17h00 Remise des récompenses

CE PROGRAMME EST UN PREVISIONNEL - L'ORGANISATION POURRA LE FAIRE EVOLUER

Informations générales

La Coupe de France de Tennis de Table 2015 FFSA qui est organisé les 18 et 19 Décembre 2015 s'adresse aux licenciés du Sport adapté.

Elle se déroulera au :

**Complexe Sportif des Terres Noires
Salle Spécialisée de Tennis de Table
Rue Robert Dauger - 85000 LA ROCHE SUR YON**

Accueil des délégations

Le service d'accueil est situé dans la salle de compétition. Il fonctionnera le **Vendredi 18 Décembre 2015 de 10h à 12h 30**.

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et aux cadeaux de bienvenue.

Il sera également procédé au contrôle des inscriptions, licences, dossiers et certificats médicaux.

Sans présentation des licences, les sportifs ne pourront pas participer au Championnat.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical fédéral FFSA de non contre-indication du Tennis de Table en compétition.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

- ❖ Les repas du vendredi midi, vendredi soir (soirée animée) et samedi midi seront servis au : **Lycée Saint François d'Assise** (à 500m du lieu de la compétition).
- ❖ Le repas du samedi soir se fera sous forme de panier repas et sera à retirer au complexe sportif.
- ❖ Un espace « rafraîchissement » sera situé sur le site sportif.

Communiquez nous dès l'inscription les régimes alimentaires spécifiques (allergies sur indications médicale, convictions religieuses ou autres.

Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour la Coupe de France de Tennis de Table FFSA.

Une formule pension complète est également proposée dans ce dossier. L'hébergement proposé est sur le site du lycée St François d'Assise (lieu de la restauration, à 500m de la salle de tennis de table, avec une capacité de 50 chambres individuelles et de 20 chambres de 2 à 3 lits.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification à la Coupe de France seront appliquées. Le règlement de Tennis de Table FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - informations disciplines » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, un jury souverain sera présent sur la compétition. En cas de litige, transmettre par écrit la réclamation au Directeur Sportif Fédéral FFSA qui réunira le jury. 2 juges arbitres sont responsables du déroulement de la compétition. Une équipe de 25 arbitres diplômés seront présents sur la compétition.

Modalités d'inscription

La Coupe de France de Tennis de Table relève du règlement Futsal FFSA. Peuvent participer à la Coupe de France de Tennis de Table 2015 FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2015 - 2016. **Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.**

Pour la participation à la Coupe de France de Tennis de Table FFSA, la fiche d'inscription **par équipe** doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental du Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat régional ;**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative (préciser la Division de pratique) ;**
- ✓ **Le cas échéant, une demande de dérogation ([voir page 25 du dossier](#)).**

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **20 Novembre 2015**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Engagements

Il s'agit d'une compétition ouverte aux séniors dames et messieurs (ouvertes dès juniors aux vétérans).

Le responsable de l'équipe doit communiquer sur la fiche d'inscription :

- ❖ le nom,
- ❖ le prénom,
- ❖ la date de naissance
- ❖ le numéro de licence de chaque participant.

Réunion Technique

Une réunion d'information, à laquelle devra participer obligatoirement un entraîneur de chaque délégation, est programmée le :

Vendredi 18 décembre à 13h30
Salle de tennis de table des Terres Noires.

Les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Règlementation

6 tableaux sont proposés :

- ❖ D1 séniors messieurs - formule «4 simples 1 double»
- ❖ D1 séniors dames - formule «4 simples 1 double»
- ❖ D2 séniors messieurs - formule «5 simples»
- ❖ D2 séniors dames - formule «5 simples»
- ❖ D3 séniors messieurs - formule «5 simples»
- ❖ D3 séniors dames - formule «5 simples»

Chaque équipe peut être composée :

- ❖ de 2 à 4 joueurs en D1 messieurs et D1 dames
- ❖ de 3 à 4 joueurs en D2 messieurs et D2 dames
- ❖ de 3 à 4 joueurs en D3 messieurs et D3 dames

Qualification

Ces épreuves sont disputées entre les équipes sélectionnées de chaque ligue.

- ❖ Les joueuses et joueurs sélectionnés doivent être licenciés, à la date limite des engagements, dans une association affiliée par la ligue représentée (saison 2015-2016).
- ❖ Les joueuses et joueurs sélectionnés ne peuvent participer que dans un seul tableau.
- ❖ Le premier et le deuxième de chaque poule disputent le tableau principal (classement intégral). Le troisième et le quatrième de chaque poule disputent les parties de classement. Suivant le nombre d'équipes engagées, le troisième peut être repêché pour le tableau principal.

Classification des joueurs

Afin d'harmoniser au mieux les compétitions et confrontations, et dans l'intérêt de tous, la Commission Sportive Nationale de Tennis de Table de la FFSA peut, quand cela est nécessaire, reclasser un joueur ou une joueuse dans la division qui lui sera la plus adaptée. Cette classification sera effectuée après observation(s) des membres de la CSN Tennis de table.

❖ Joueurs et joueuses D3

Joueur ou joueuse qui est dans la simple remise en jeu de la balle. Il ou elle s'applique à remettre la balle en restant centré sur son action et moins celle de l'adversaire. Il a peu ou pas de stratégie. La gestuelle est simple sans utilisation « désirée » des effets.

❖ Joueurs et joueuses de D2

Joueur ou joueuse qui commence à mettre en place des stratégies, droite/gauche, court/long, suivant le placement ou la difficulté repérée de l'adversaire. Il a des difficultés dans la lecture des effets mais il peut en produire avec des techniques simples en coup droit et/ou revers.

❖ Joueurs et joueuses de D1

Joueur ou joueuse qui est capable de mettre en place des stratégies et des actions élaborées sur la balle : rotation, vitesse, placement et trajectoire.

[Les joueurs doivent être classés et engagés dans les divisions selon ces critères.](#)

Division 1 formule « Coupe Davis »

Toutes les parties se jouent en 3 manches gagnantes.

- ❖ 2 équipes de 2 à 4 joueurs se rencontrent
- ❖ Les joueurs de la première équipe se placent en A et B (et double)
- ❖ Les joueurs de la deuxième équipe se placent en X et Y (et double)
- ❖ Les placements sont libres

- ❖ 1^{er} match : A rencontre X 2^{ème} match : B rencontre Y
- ❖ 3^{ème} match : double (Il peut être joué par 1 ou 2 nouveaux joueurs)
- ❖ 4^{ème} match : A rencontre Y 5^{ème} match : B rencontre X

Le match est remporté par l'équipe qui a 3 points (1 point par victoire).

Division 2 et 3 Formule « 5 simples »

Toutes les parties se jouent en 3 manches gagnantes.

- ❖ 2 équipes de 3 joueurs se rencontrent
- ❖ Les joueurs de la première équipe se placent en A, B et C
- ❖ Les joueurs de la deuxième équipe se placent en X, Y et Z
- ❖ Les placements sont libres

- ❖ 1^{er} match : A rencontre X 2^{ème} match : B rencontre Y 3^{ème} match : C rencontre Z
- ❖ 4^{ème} match : A rencontre Y 5^{ème} match : B rencontre X

Tirage au sort du choix des lettres avant une rencontre

Les capitaines des équipes de la rencontre sont tenus d'être présents au lieu prévu pour le tirage au sort, un quart d'heure avant l'heure fixée pour le début de la rencontre. En cas d'absence d'un capitaine, le choix est donné au capitaine présent.

Recompences

Le challenge des régions sera décerné à la ligue obtenant les meilleurs résultats, en comptabilisant le classement de toutes ses équipes présentes.

Pour la 1^{ère} année un titre de champion de France des régions D3 sera décerné à la Roche sur Yon le 19 décembre 2015.



FICHE ASSOCIATION

A renvoyer au COL avant le 20 Novembre 2015

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

COL Tennis de Table Roche Vendée

Route de Mouilleron – 85000 LA ROCHE SUR YON

Tel : 06 82 18 36 61 – Mail : chptttsa2015@outlook.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :		
Adresse :			
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :			
Tél. :	Fax :	Mail. :	

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	TAILLE TEE-SHIRT	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat en pension complète (frais d'inscription, hébergement, repas du vendredi midi au samedi soir).	105€			
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat sans hébergement (frais d'inscription, hébergement, repas du vendredi midi au samedi soir).	85€			
Formule 3 -- Sportif Inscription au championnat sans pension complète (uniquement frais d'inscription)	30€			
Formule 1 -- Encadrement Inscription au championnat en pension complète (frais d'inscription, hébergement, repas du vendredi soir au samedi soir).	85€			
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat sans hébergement (frais d'inscription, hébergement, repas du vendredi midi au samedi soir).	65€			
Formule 3 -- Encadrant Inscription au championnat sans pension complète (uniquement frais d'inscription)	10 €			
TOTAL				

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque:..... de la banque:

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Date Lieu Signature



FICHE INSCRIPTION PAR EQUIPE - DIVISION 1

A renvoyer au COL avant le 20 Novembre 2015

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

COL Tennis de Table Roche Vendée

Route de Mouilleron – 85000 LA ROCHE SUR YON

Tel : 06 82 18 36 61 – Mail : chpttsa2015@outlook.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :			
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :				Téléphone :

N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Classement FFTT	Date et lieu qualification

N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Classement FFTT	Date et lieu qualification

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 25 de ce dossier.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition Tennis de Table.

Signature du Président : Visa du Département

Signature du Président : Visa de la Région

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :



FICHE INSCRIPTION PAR EQUIPE - DIVISION 2

A renvoyer au COL avant le 20 Novembre 2015

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

COL Tennis de Table Roche Vendée

Route de Mouilleron – 85000 LA ROCHE SUR YON

Tel : 06 82 18 36 61 – Mail : chptttsa2015@outlook.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :		Téléphone :

N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Classement FFTT	Date et lieu qualification

N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Classement FFTT	Date et lieu qualification

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 25 de ce dossier.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition Tennis de Table.

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa du Département</p>

<p><u>Signature du Président :</u></p> <p>Visa de la Région</p>

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :



FICHE INSCRIPTION PAR EQUIPE - DIVISION 3

A renvoyer au COL avant le 20 Novembre 2015

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

COL Tennis de Table Roche Vendée

Route de Mouilleron – 85000 LA ROCHE SUR YON

Tel : 06 82 18 36 61 – Mail : chptttsa2015@outlook.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (<u>obligatoire</u>) :		Téléphone :

N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Classement FFTT	Date et lieu qualification

N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Classement FFTT	Date et lieu qualification

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 25 de ce dossier.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition Tennis de Table.

Signature du Président : Visa du Département

Signature du Président : Visa de la Région

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :

Demande de dérogation

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera au DSF de la discipline.

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, demande dérogation pour participer au championnat de France, pour le motif (cocher une des cases ci-dessous) :

- Demande de sur classement (joindre certificat médical)**
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours**
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)**
- Autre motif.....**

<u>Visa de l'association et nom du responsable</u>	<u>Visa et signataire du Président de la Région</u>	<u>Visa et nom du DSF</u>

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif du DSF

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Merci de retourner règlement et inscription à :

COL Tennis de Table Roche Vendée
Route de Mouilleron – 85000 LA ROCHE SUR YON
Tel : 06 82 18 36 61 – Mail : chptttsa2015@outlook.fr

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

L'intégralité des frais de participation est à régler à l'inscription.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier!

Pour le 20 Novembre 2015

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par le DSF)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de non contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Contacts Commission Tennis de Table FFSA



Hervé SOULARD – Directeur Sportif Fédéral Tennis de Table
Tél. : 06 42 33 20 25 @mail herve-soulard@orange.fr

Samuel CREON – Organisation sportives des championnats de France
Tél. : 06.08.22.79.89 @mail sam.creon@orange.fr

Claude RAECKELBOOM – Arbitrage – Règlementation - Formation
Tél. : 06.84.11.37.27 @mail claude.raeckelboom@wanadoo.fr

Adrien DODU – Formation – Arbitrage – Organisation des Compétitions
Tél. : 06.13.42.56.15 @mail adrien-dodu@wanadoo.fr

Véronique TRICON – Suivi sportif
Tél. : 06.28.32.35.39 @mail veronique.tricon@ffsa.asso.fr

Yves DRAPEAU - DTN adjoint responsable du tennis de table
Tél. : 06.22.02.03.52 @-mail : y.drapeau@ffsa.asso.fr

Responsable des championnats nationaux FFSA
Céline MASSANET
Tél. : 01 42 73 90 08 @-mail: celine.massanet@ffsa.asso.fr

Liste des hôtels

HÔTEL CAMPANILE CENTRE GARE

93 boulevard Louis Blanc 85000 LA ROCHE SUR YON

02 51 48 31 77 ; 02 51 36 31 22 : larochesuryon.centre.gare@campanile.fr

Chambre double : 59 € à 129 € Chambre familiale : 89 € à 159 € Chambre single : 129 € Petit-déjeuner / pers : 9.9 € A deux pas de la Gare SNCF et nouvellement construit, l'hôtel propose des chambres modernes, spacieuses et confortables.

HÔTEL DE FRANCE

19 avenue Gambetta 85000 LA ROCHE SUR YON

02 51 37 08 61 ; 02 51 46 10 15 : hoteldefrance85@orange.fr

Chambre single : 42 € à 53 € Chambre double : 42 € à 58 € Chambre familiale : 51 € à 73 € Petit-déjeuner / pers : 4.5 € à 7 €

Idéalement situé en face de la gare et à 5 minutes du centre-ville.

HÔTEL DE LA VENDÉE

4 rue Malesherbes 85000 LA ROCHE SUR YON

02 51 37 28 67 ; 02 51 46 27 08 : hoteldelavendee@wanadoo.fr

Chambre double : 67 € à 80 € Chambre familiale : 75 € à 106 € Chambre single : 62 € à 67 € Petit-déjeuner / pers : 8 €,

Hôtel à La Roche-sur-Yon situé en centre-ville.

HÔTEL NAPOLÉON

50 boulevard Aristide Briand 85000 LA ROCHE SUR YON

02 51 05 33 56 ; 06 62 37 85 36 ; 02 51 62 01 69 : contact@hotel-le-napoleon.com

Chambre double : 85 € à 130 € Chambre familiale : 95 € à 140 € Chambre single : 78 € à 120 € Petit-déjeuner / pers : 9.9 €

L'hôtel est situé au calme, dans le cœur de la cité Napoléonienne.

HÔTEL-RESTAURANT CAMPANILE NORD

17 rue des Bazinières Route de Nantes 85000 LA ROCHE SUR YON

02 51 24 04 00 ; 02 51 46 23 14 : campanile85@orange.fr

Chambre double : 49 € à 72 € Chambre familiale : 80 € à 88 € Chambre single : 49 € à 72 € Petit-déjeuner / pers : 4.75 € à 9.9 €

Niché aux portes de la Roche-sur-Yon, dans un petit coin de verdure, l'hôtel-restaurant Campanile vous offre calme et confort.

HÔTEL-RESTAURANT KYRIAD

Boulevard Arago 85000 LA ROCHE SUR YON

02 51 36 26 00 ; 02 51 05 31 15 : kyriad.laroche@wanadoo.fr

Chambre double : 59 € à 109 € Petit-déjeuner / pers : 9.5 € à 9.9 €

HÔTEL-RESTAURANT LE SULLY

Place Olivier de Serres 85000 LA ROCHE SUR YON

02 51 37 54 02 ; 02 51 46 09 63 : contact@hotellarochesuryon.com

Chambre double : 33 € à 60 € Petit-déjeuner / pers : 7.1 € Chambre single : 33 € à 60 €

HÔTEL-RESTAURANT LE VINCENNES

79 Boulevard du Maréchal Leclerc 85000 LA ROCHE SUR YON

02 51 62 73 22 ; 02 51 62 44 22 : hotel-le-vincennes@orange.fr

Chambre double : 56 € à 68 € Petit-déjeuner / pers : 7.9 € Chambre single : 46 € à 58 €

HÔTEL-RESTAURANT MARIE STUART

86 Boulevard Louis Blanc 85000 LA ROCHE SUR YON

02 51 37 02 24 ; 02 51 37 86 37 : mariestuarthotel@wanadoo.fr

<http://www.mariestuarthotel.com/>

Chambre double : 78 € Chambre single : 65 € Demi-pension : 65 € Pension complète / pers : 79 €

Petit-déjeuner / pers : 7.5 € à 8.5 €

HÔTEL FORMULE 1

140 rue du Clair Bocage 85000 MOUILLERON LE CAPTIF

08 91 70 52 64 ; 02 51 36 39 48 : h2330@accor.com

Chambre double : 29 € à 49 €

HÔTEL IBIS BUDGET

180 Rue du Clair Bocage 85000 MOUILLERON LE CAPTIF

08 92 68 30 81 ; 02 28 15 00 00 : h5303@accor.com

Chambre double : 42 € à 68 € Chambre familiale : 51 € à 77 €

Chambre single : 42 € à 68 € Petit-déjeuner / pers : 6.15 €

HÔTEL PREMIERE CLASSE

82 rue du Clair Bocage ZAC Beaupuy Acti 1

85000 MOUILLERON LE CAPTIF

02 51 47 90 23 ; 02 51 47 90 25 : larochesuryon@premiereclasse.fr

HÔTEL-RESTAURANT FASTHOTEL

50 rue du Clair Bocage 85000 MOUILLERON LE CAPTIF

02 51 24 15 15 ; 02 51 37 48 58 : larochesuryon@fasthotel.com

Chambre double : 39 € à 45 € Soirée étape affaires : 57 € à 59 €

Petit-déjeuner / pers : 6 €

HÔTEL-RESTAURANT IBIS

160 rue du Clair Bocage 85000 MOUILLERON LE CAPTIF

02 51 37 82 82 ; 02 51 36 39 52 : h1081@accor.com

Chambre double : 55 € à 109 € Chambre familiale : 55 € à 109 €

Petit-déjeuner / pers : 9.5 € Chambre single : 55 € à 109 €

HÔTEL-RESTAURANT LE POINT DU JOUR

7 rue Gutenberg BP 231 85006 LA ROCHE SUR YON cedex

02 51 37 08 98 ; 06 83 88 19 69 ; 02 51 46 22 44

logisdefrancelepointdujour@wanadoo.fr



www.ffsa.asso.fr

9 rue Jean Daudin – 75015 Paris

Tél : 01 42 73 90 00 – Fax : 01 42 73 90 10

Partenaires institutionnels



Partenaire principal



malakoff médéric

Fournisseur officiel



Partenaires locaux

